
Les animateurs de l'assemblée sont :

Benoit Bélanger, président
Josée Brunelle, vice-présidente
Manon Chatelois, secrétaire
Marc-André Lachance, directeur général

Assistent également à l'assemblée :

Jacinthe Lapierre, directrice soutien à la direction général
Isabelle Chalifoux, adjointe à la direction générale
Alexanne Lafrance Legault, conseillère communication et vie associative

Nombre de personnes ayant visionné l'assemblée : 91

Mme Isabelle Chalifoux, adjointe à la direction générale de la Caisse, est dûment mandatée pour la rédaction du procès-verbal.

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

I.1 Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration de la Caisse, M. Benoit Bélanger, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle qui se fait en mode virtuel. Il ouvre l'assemblée à 18h30. Il profite de ce moment pour présenter M. Marc-André Lachance, nouveau directeur général depuis le 1^{er} janvier 2025. Il profite aussi de l'occasion pour adresser des remerciements à l'attention de M. Neil Hawthorn, qui a été le directeur général de la Caisse durant les 11 dernières années en lui souhaitant une retraite bien méritée.

I.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une courte vidéo où M. Guy Cormier transmet un message à tous les membres.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Une vidéo est diffusée expliquant les règles de fonctionnement puisque cette assemblée est tenue à distance.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Comme il y aura votation en direct, le président informe que nous devons nommer deux personnes scrutatrices. Il recommande de nommer Mesdames Isabelle Chalifoux et Alexanne Lafrance Legault puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec le processus de votation avant cette assemblée.

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE NOMMER MESDAMES ISABELLE CHALIFOUX ET ALEXANNE LAFRANCE LEGAULT COMME SCRUTATRICES POUR CETTE ASSEMBLÉE.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Invité par le président du conseil d'administration, le secrétaire fait la lecture du projet d'ordre du jour.

I. Ouverture de l'assemblée

- I.1. Mot de bienvenue
- I.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2 Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1 Règles pour participer à l'AGA
- 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3 Adoption de l'ordre du jour
- 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

3 Retour sur l'année 2024

- 3.1 Rapport du conseil d'administration
- 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3 Rapport financier
- 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4 Période de questions

5 Propositions soumises au vote

- 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) vote en différé
- 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par acclamation
- 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6 Fin de la rencontre et remerciements

7 Publication des résultats et levée de l'assemblée

En réponse à la proposition soumise par le président du conseil d'administration, **SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR TEL QUE LU.**

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

En réponse à la proposition soumise par le président du conseil d'administration, **SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 AVRIL 2024.**

3 RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration, M. Benoit Bélanger, invite la vice-présidente, Mme Josée Brunelle, à livrer le rapport du conseil d'administration. Mme Brunelle fait un retour sur les principales réalisations de la dernière année et sur les orientations que la Caisse s'est fixées.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président du conseil d'administration livre le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2024. Ce rapport confirme qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont toujours été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter le rapport financier de l’année 2024. Les membres sont invités à poser des questions s’ils le souhaitent mais aucune question n’est adressée.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président invite les membres à visionner une vidéo qui présente les engagements de la Caisse dans son milieu pour 2024 et par la suite, une vidéo hommage des représentants d’organismes du milieu avec lesquels la Caisse a été partenaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président du conseil d’administration invite les gens à poser des questions ou émettre des commentaires. Aucune question n’a été adressée au conseil d’administration.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Le président, M. Benoit Bélanger, demande au directeur général d’expliquer la recommandation du conseil d’administration à ce sujet.

M. Marc-André Lachance donne donc les détails concernant la répartition des excédents annuels.

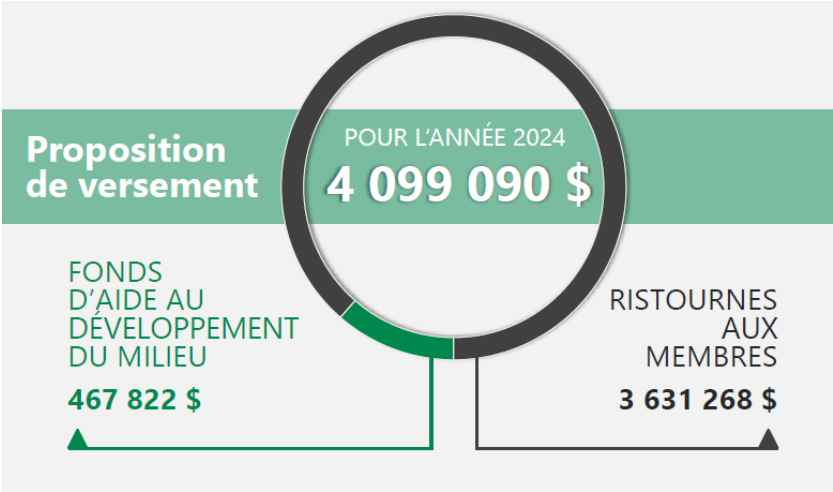
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		11 222
Virements réglementaires et autres ajustements		2 671
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	1 517	
• Autres éléments du résultat	878	
• Utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu (FADM) net d’impôt 2024	277	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		13 893
Affectation d’excédents au paiement de la ristourne et FADM		(3 196)
• Ristourne	(3 632)	
• Recouvrement d’impôt relatif à la ristourne	903	
• Affectation au FADM	(468)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(10 696)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d’aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L’affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L’utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Suite à ces explications, le directeur général détaille la recommandation du conseil d'administration sur la façon de les répartir à savoir :



En complément aux informations pour le versement des ristournes individuelle et collective, il explique la façon dont les ristournes seront réparties.

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		377
Épargne et placements	0,58 \$	501
Fonds		149
Prêts et marges de crédit		1 076
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	591
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	280
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	604
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	54
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		3 631

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE DÉPOSER CETTE RECOMMANDATION POUR LE VOTE DIFFÉRÉ, QUI SERA DISPONIBLE JUSQU'AU 12 AVRIL 2025, 23H59.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Avant d'ouvrir la période d'élection, le président mentionne qu'étant donné qu'il est lui-même en élection, Mme Josée Brunelle, vice-présidente du conseil d'administration, agira comme présidente d'élection et Mme Manon Chatelois, secrétaire du conseil d'administration à titre de secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Avant de présenter le rapport du comité de mise en candidature, Mme Brunelle rappelle la démarche du profil collectif enrichi et explique la façon que le conseil d'administration établit les cibles de compétences et de représentativité recherchées. La présidente d'élection demande donc au directeur général de faire la lecture du rapport du comité de mise en candidature.

M. Marc-André Lachance fait la lecture du rapport et confirme que pour l'assemblée générale annuelle de cette année, 3 postes sont à combler.

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres détenant des compétences en comptabilité, droit et déontologie et communication.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont :

- M. Michel Beauchemin
- M. Benoit Bélanger et
- M. Michel Rousseau

5.2.4 Élection par acclamation

Mme Josée Brunelle, présidente d'élection et vice-présidente du conseil d'administration, informe l'assemblée qu'étant donné que 3 postes étaient à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler, elle peut donc dès maintenant, déclarer élues aux postes de membres du conseil d'administration, les personnes candidates suivantes :

- M. Michel Beauchemin
- M. Benoit Bélanger et
- M. Michel Rousseau

Des félicitations sont adressées aux personnes élues.

5.4 Précisions sur l'exercice de vote en différé et l'annonce des résultats

M. Benoit Bélanger invite le secrétaire, Mme Manon Chatelois, à donner des précisions sur l'exercice du vote et sur l'annonce des résultats après la période de votation de 4 jours.

Mme Chatelois mentionne aux membres que dès la fin de l'assemblée, et pour une période de 4 jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Dès ce soir, le 8 avril, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 12 avril 2025. Elle rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Pendant la période de votation de 4 jours :

- La réécoute de l'assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton (mon vote) dans Accès D ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur notre site Internet où vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets.

Elle précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats du vote qui seront alors publiés sur notre site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

Comme mentionné un peu plus tôt, la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter est celle qui est la plus avantageuse pour les membres de la communauté. Elle informe également les membres de la procédure en cas d'un vote négatif.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Pour terminer, le président du conseil d'administration tient à remercier tous les membres qui ont participé à cette assemblée virtuelle et mentionne que la collaboration de tous et chacun est importante pour faire de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes, une coopérative dont nous continuerons d'être fiers.

Il remercie également ceux qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de cette assemblée et remercie tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux vous servir.

Enfin, il profite de l'occasion pour remercier 2 administrateurs qui ont quitté leur fonction au sein de notre Caisse au courant de l'année 2024 à savoir Mme Kim Paquette, qui a siégé sur le conseil d'administration de la Caisse durant 11 ans et M. Michel Genois qui a siégé sur le conseil d'administration durant 4 ans.

Sur ce, il invite les membres à surveiller nos prochaines communications !

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme la période de vote est maintenant terminée, voici les résultats officiels qui ont été déposés sur le site internet de la Caisse en date du 15 avril 2025. Nous sommes heureux de confirmer que ce sont 676 membres qui se sont prévalus de leur droit de vote.

- **Répartition des excédents annuels (Ristournes)**

POUR : 94,81 %
CONTRE : 5,19 %

Cette proposition est adoptée à la majorité et c'est ce qui met fin à l'assemblée. Celle-ci est donc levée à 11h57 ce 15 avril 2025.

Le président du conseil d'administration,

Le secrétaire,

Benoit Bélanger

Manon Chatelois